



# NORVEGE

## DONNEES GENERALES

**SUPERFICIE** : 323 758 km<sup>2</sup>, hors l'archipel du Svalbard (Spitzberg)

**CAPITALE** : Oslo

**MONNAIE** : Couronne norvégienne (NOK)  
1 NOK = 0.108 EUR au 01/06/2016

**LANGUES OFFICIELLES** norvégien (Bokmål) et néonorvégien (Nynorsk)

**POPULATION** : 5 223 256 (01/05/2016)

### DEMOGRAPHIE

- Croissance démographique : 1,1 %
- Espérance de vie des femmes : 84 ans
- Espérance de vie des hommes : 80 ans



Source : «GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre

## INFRASTRUCTURES

- Routes nationales : 7 400 km
- Autoroutes : 260 km
- Voies ferrées : 4 170 km
- Nombre de tunnels : 900
- Nombre de ponts : 3 000

## DONNEES POLITIQUES

### TYPE DE REGIME ET PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La Norvège est une monarchie constitutionnelle ; le Roi Harald V règne depuis 1991 et exerce un pouvoir symbolique.

Le Premier ministre actuel est Mme Erna Solberg (parti conservateur - Høyre), élue le 9 septembre 2013 pour un mandat d'une durée de 4 ans. Elle dirige un Gouvernement de coalition minoritaire de droite entre le parti conservateur (Høyre) et, pour la première fois, le parti du Progrès (FrP), extrême-droite norvégienne.

Le Parlement (Storting) est monocaméral et ne peut être dissout. Le gouvernement est responsable devant le Storting. Les lois votées par le Storting peuvent être promulguées sur proposition soit du gouvernement, soit du Parlement. La proportion femmes/hommes au sein du parlement est de 40%.

La Norvège compte 19 comtés (Fylker) et 430 communes. La superficie maximum d'un comté est plus proche de la région française, alors que sa population l'est plutôt de celle du département. L'archipel du Svalbard jouit d'un statut spécial. L'Etat a accordé aux collectivités locales une autonomie de gestion, mais reste représenté au niveau des comtés par un préfet (Fylkesmann) et des municipalités par un contrôleur (Rådmann).

Les communes sont les entités les plus importantes de l'administration décentralisée. Elles ont la responsabilité de l'enseignement primaire et du premier degré de l'enseignement secondaire, des services sociaux, des routes communales, du réseau de distribution d'eau et d'assainissement et des règles d'urbanisme.

Les comtés et les communes sont dirigés par des conseils dont les membres sont élus tous les quatre ans. Ces conseils sont présidés par un comité exécutif constitué de membres choisis parmi toutes les formations politiques représentées, et par le Maire.

### Composition du Storting en 2016

Partis	Nombre de représentants
Parti Travailleiste	55
Parti Conservateur	48
Parti du progrès	29
Parti Chrétien-populaire	10
Parti Centriste	10
Parti Liberal	9
Parti Socialiste de gauche	7
Parti des Verts	1
Total	169

Source : Parlement

**Les ministres du gouvernement Solberg:**

- Ministre des Affaires étrangères : M. Børge Brende (conservateur)
- Ministre des Finances : Mme Siv Jensen (progrès)
- Ministre des Affaires communales et de la Modernisation : M. Jan Tore Sanner (conservateur)
- Ministre du Climat et de l'Environnement : M. Vidar Helgesen (conservateur)
- Ministre du Pétrole et Energie : M. Tord Lien (progrès)
- Ministre la Justice : M. Anders Anundsen (progrès)
- Ministre de la Défense : Mme Ine Marie Eriksen Søreide (conservateur)
- Ministre du Travail : Mme Anniken Hauglie (progrès)
- Ministre de l'Enfance, de la Parité et de l'Insertion sociale : Mme Sylvi Listhaug (progrès)
- Ministre des Transports et des Communications : M. Ketil Solvik-Olsen (progrès)
- Ministre de la Culture et Affaires ecclésiastiques : Mme Linda Hoffstad (conservateur)
- Ministre de la Santé et des Services de soins : M. Bent Høie (conservateur)
- Ministre du Commerce de l'Industrie et de la Pêche : Mme Monica Maeland, Mr Per Sandberg
- Ministre de l'Education, de la Recherche et de l'Enseignement supérieur : M. Torbjørn Røe Isaksen (conservateur)
- Ministre de l'Agriculture : Mme Jon George Dale (progrès)
- Ministre au cabinet du PM, responsable pour les affaires européennes : M. Vidar Helgesen (conservateur)

**LES DERNIERES ET PROCHAINES ELECTIONS**

Les dernières élections législatives du 9 septembre 2013 ont donné 30,8% des suffrages au parti travailliste (AP), 26,8% au parti conservateur (Høyre) et 16,4% au Parti du Progrès (FrP). Ces deux derniers ont formé une coalition minoritaire de droite dirigée par Mme Erna Solberg (Høyre). Le scrutin est proportionnel dans le cadre du comté, mais avec une surreprésentation des comtés à densité les plus faibles. Le Storting compte actuellement 169 députés. Les prochaines élections auront lieu en septembre 2017 (tous les 4 ans).

**DONNEES ECONOMIQUES EN 2016****PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES 2016**

INDICATEURS	PAYS
PIB	326 Mds EUR
Déficit public en % du PIB	-1,2%
Dette publique en % du PIB	37,8%
PIB par habitant	64 820 EUR
Taux de croissance	+1,9%
Taux d'inflation	+3,1%
Taux de chômage	4,3%

Sources : Commission Européenne, INSEE.

## SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

L'économie norvégienne continue à faire preuve d'un certain dynamisme, malgré une industrie pétrolière et gazière qui souffre de la conjoncture mondiale, mais soutenue par une demande intérieure qui profite de taux d'intérêts de plus en plus bas. Les chutes du cours du pétrole entraînent les acteurs du secteur à réduire leurs coûts notamment par la diminution de la masse salariale et le report ou l'annulation de projets. La baisse de près de 20% des investissements menace de nombreux projets d'exploration on-shore et offshore. La valeur à l'export du pétrole brut et du gaz naturel représentait en 2015, plus de 50% des exportations du pays. À titre de comparaison, elle était de 60% en 2012.

Les investissements pétroliers et la consommation privée restent les deux moteurs de cette croissance. Les investissements dans le secteur pétrolier/gazier ont augmenté de 13 % en 2012, ont atteint 23,6 Mds EUR en 2013, et 27,7 Mrds EUR en 2014. Pour 2015, les répercussions de la chute du prix du pétrole donnent une estimation à 21,8 Mds EUR d'investissement dans le secteur pétrolier ; soit une baisse d'environ 23% de l'investissement sur une année. Cela a une répercussion sur l'emploi et les explorations. Au 1er trimestre 2016, il y avait 91 000 chômeurs selon le bureau de statistiques norvégien. Le manque d'investissement conduit certains grands groupes à licencier. En seulement un an, le taux de chômage a augmenté de près de 1 point pour atteindre aujourd'hui à 4,3% de la population active (mai 2016).

Les évolutions technologiques ont permis la découverte de gisements majeurs dans des zones matures de la mer du Nord où des investissements importants sont régulièrement annoncés. Les trois à quatre années à venir verront les ressources découvertes en Mer de Barents passer au révélateur de la phase d'exploitation, et donc d'investissements, ou non. Selon différents experts (pétrolier, associations professionnelles, banquiers) la baisse actuelle serait conjoncturelle et ne devrait pas être de nature à empêcher la reprise des investissements au-delà de 23 Mds EUR dès 2016-2017. L'énorme projet Johan Sverdrup opéré par Statoil assure le maintien de l'activité, avec des investissements estimés à 21,5 Mds EUR jusqu'à 2018. A lui seul, le projet assurera 51 000 emplois équivalents temps plein, directs et indirects. Il s'agit de la 5<sup>ème</sup> découverte de pétrole la plus importante pour le pays.

La banque centrale norvégienne a abaissé son taux directeur à son niveau le plus bas historique (0,5% contre 1,5% en décembre 2014) le 18 mars 2016 pour relancer une économie affectée par la baisse du prix du baril.

Le montant du Fonds Pétrolier (Fonds Souverain Norvégien dans lequel est versée l'intégralité de la rente pétrolière), évalué à 756 Mds EUR au mois de mai 2016, donne une marge de manœuvre très importante, au risque de différer des réformes visant à réintroduire certaines populations sur le marché du travail, pour ralentir le rythme de l'emprunt immobilier par une fiscalité moins favorable ou encore prendre des mesures en faveur de la compétitivité des entreprises des secteurs hors-pétrole. Seul un éventuel effritement du Fonds lié aux perturbations actuelles sur les marchés financier ou pétrolier (100 % du fonds est investi à l'étranger) et sur l'économie européenne, semble de nature à remettre en cause un système qui fonctionne bien à ce jour.

Les points de vigilance restent l'évolution future des cours du pétrole et les effets de l'immobilier, de l'endettement des ménages (230 %) et de l'environnement international.

N'ayant aucun souci de dette (37,8% du PIB), l'Etat norvégien fait tout pour maintenir les prestations de l'Etat Providence et un niveau de chômage bas (de l'ordre de 3,3 % en février 2016), par un fort emploi public.

## POLITIQUES FISCALE ET ECONOMIQUE

La politique fiscale se traduit par un niveau de prélèvement auprès des particuliers et des entreprises un peu inférieur à celui de la France, bien aidé en cela par les prélèvements sur les produits pétroliers (78%). Le taux de TVA est de 25% en dehors des produits de première nécessité. Un impôt sur la fortune existe également. L'impôt sur les sociétés et le taux moyen d'impôt sur les revenus des particuliers sont de 28%. Des taux progressifs s'appliquent pour les revenus plus élevés des particuliers et sur le patrimoine.

Suite à l'engagement du gouvernement de 2009 et à la suppression de l'impôt sur les successions au 1er janvier 2014 par le gouvernement Solberg, le taux moyen de prélèvement fiscal s'est maintenu au niveau de celui de 2004. La réforme des impôts de 2006, jugée comme un succès, élargit grandement le nombre d'assujettis et égalise le prélèvement sur les revenus du capital et ceux du travail.

En sus des revenus du pétrole, qui sont pour deux-tiers issus de revenus fiscaux et pour un tiers issus des parts de l'Etat dans 179 concessions, voici les autres ressources de l'Etat norvégien :

- 28 % : impôts sur le revenu, sur les sociétés et sur la fortune,
- 29 % : cotisations sociales,
- 26 % : TVA, le reste venant de taxes diverses et des intérêts de l'Etat dans plusieurs sociétés hors pétrole. Les taux de TVA sont inchangés.

### Imposition des personnes physiques

Tout résident sur le territoire norvégien est soumis à l'impôt. Un salarié français exerçant une activité en Norvège sera donc par principe imposable dans ce pays, sauf si son séjour en Norvège n'excède pas une durée totale de 183 jours au cours de l'année fiscale (règle internationale) ; si sa rémunération est payée par un employeur français ou s'il n'exerce pas son activité pour le compte d'un établissement stable, ou d'une installation permanente de l'employeur, située en Norvège.

L'imposition sur le revenu est guidée par deux principes :

- le principe de territorialité (toute activité et toute propriété sur le territoire norvégien, y compris les activités d'exploration et d'exploitation pétrolières et gazières, sont assujetties à l'impôt) ;
- le principe de l'imposition globale (tout contribuable est imposé sur son revenu global).

Le contribuable est soumis à un impôt sur le revenu et une contribution sociale de 8,2%. Au-delà d'un premier plancher, il doit payer une surtaxe de 9 % entre son revenu et ce plancher. Au-delà d'un second, il doit payer une surtaxe de 12% selon le même processus. L'impôt sur le revenu des salariés est prélevé à la source par l'employeur et reversé par ce dernier au service fiscal.

### Imposition des sociétés

Les sociétés immatriculées au registre du commerce sont assujetties à l'impôt sur les sociétés, à la cotisation patronale de sécurité sociale et à la TVA.

Les sociétés de personne ne sont pas imposables. Toutefois, chaque associé pris individuellement doit s'acquitter de l'impôt sur le revenu.

La taxe sur la valeur ajoutée s'élève à 25%, exception faite des produits alimentaires (15%) et du transport de passagers (8%). Certains produits sont exemptés pour des raisons stratégiques, tels les véhicules électriques.

## ACCORDS POLITIQUES, JURIDIQUES ET MULTILATERAUX

Son attachement historique au multilatéralisme a conduit la Norvège à adhérer à de nombreux organismes internationaux, dont elle compte parmi les membres fondateurs : ONU, OCDE, BIRD, FMI et OMC.

Sa position géostratégique aux confins de l'Europe et au contact de la Russie d'une part, son atlantisme sans faille d'autre part, lui confèrent un rôle important au sein de l'OSCE, dont elle a assuré avec efficacité la présidence en 1999.

Depuis son adhésion à l'Otan en 1949, la Norvège entretient des rapports étroits avec les Etats-Unis.

Elle mène par ailleurs une politique très active à l'égard des pays en voie de développement tant par l'action bilatérale que par son engagement dans les organisations onusiennes. Elle consacre chaque année plus de 1% de son PIB à l'Aide Publique au Développement.

Ses relations avec l'Union européenne sont basées sur son adhésion à l'Espace Economique Européen. Entré en vigueur en 1994, le traité permet à la Norvège de participer au marché unique sous ses 4 composantes de liberté de circulation des marchandises, des services, des capitaux et des hommes et enfin de participer sur la base du volontariat à de nombreuses politiques de l'Union européenne. Ont été exclus de l'accord les secteurs de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la pêche.

La Norvège est également membre à part entière de l'Espace SCHENGEN. Mais jusqu'à présent, elle a refusé à deux reprises par voie de référendum en 1972 et 1994 d'adhérer à la CEE puis à l'UE.

Pour mémoire, M. Thorbjørn Jagland a été nommé Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et M. Jens Stoltenberg, premier ministre du précédent gouvernement, a été nommé Secrétaire Général de l'OTAN en janvier 2014.

### Convention fiscale franco-norvégienne

La France et la Norvège ont signé, le 19 décembre 1980, une convention en vue d'éviter la double imposition, de prévenir l'évasion fiscale et d'établir des règles d'assistance administrative réciproques en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune. Elle a été publiée au Journal Officiel le 25 octobre 1981. Elle ne s'applique pas au Svalbard (Spitzberg).

Cette Convention a été successivement modifiée par l'avenant du 14 novembre 1984 publié au Journal Officiel du 27 octobre 1985, par l'avenant du 7 avril 1995 publié au J.O. du 17 octobre 1996, par l'avenant du 16 septembre 1999 publié au J.O. le 20 février 2003.

## COMMERCE EXTERIEUR

IMPORTATIONS EN 2015 : 50 Mds EUR  
EXPORTATIONS EN 2015 : 69 Mds EUR  
EXCEDENT COMMERCIAL : 19 Mds EUR

**POIDS DE LA FRANCE DANS LES IMPORTATIONS DE LA NORVEGE : 3,15%**

Source : OCDE

**ETAT DES LIEUX DU COMMERCE EXTERIEUR**

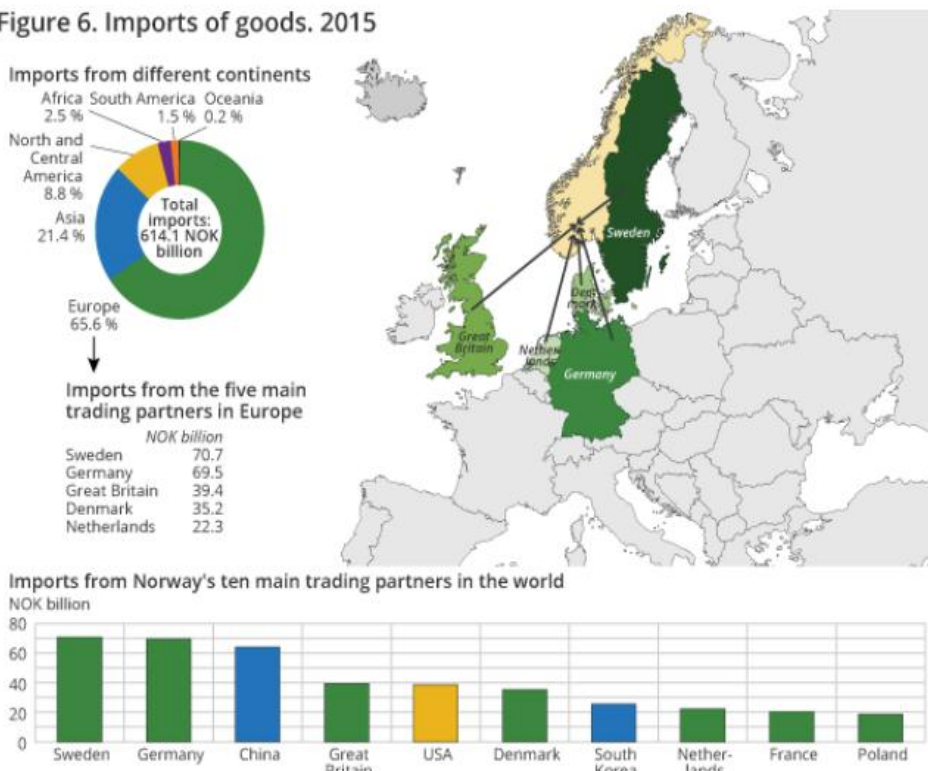
La comparaison des chiffres 2014 et 2015 est un indicateur concret de l'effet du prix du Brent sur la balance commerciale norvégienne. Entre les deux périodes, le prix moyen du baril sur l'année a baissé de 47%. Si l'effondrement du prix du Brent a clairement affecté l'excédent commercial (- 32%), celui-ci reste important à 233 Mrds Nok (26 Mrds EUR ou 7,3 % du PIB).

L'Europe reste le partenaire clé de la Norvège tant à l'import qu'à l'export. La France est le 4<sup>ème</sup> client de la Norvège et son 9<sup>ème</sup> exportateur. Le déficit commercial de la France avec la Norvège était de 3,4 Mrds EUR en 2015, soit plus de 6 500 EUR par habitant, ce qui en fait l'un des plus grands déficits par habitant pour la France dans le monde.

Les exportations norvégiennes ont globalement diminué de 9% : gaz et exportations traditionnelles amortissant partiellement les effets de la baisse du prix du pétrole. Les importations ont, quant à elles, augmenté de 9,5 % en 2015 en raison principalement de la réception par la Norvège d'équipements pétroliers.

**EXPORTATIONS VERS LA NORVEGE  
VENTILATION DES IMPORTATIONS DE LA NORVEGE**

Figure 6. Imports of goods. 2015

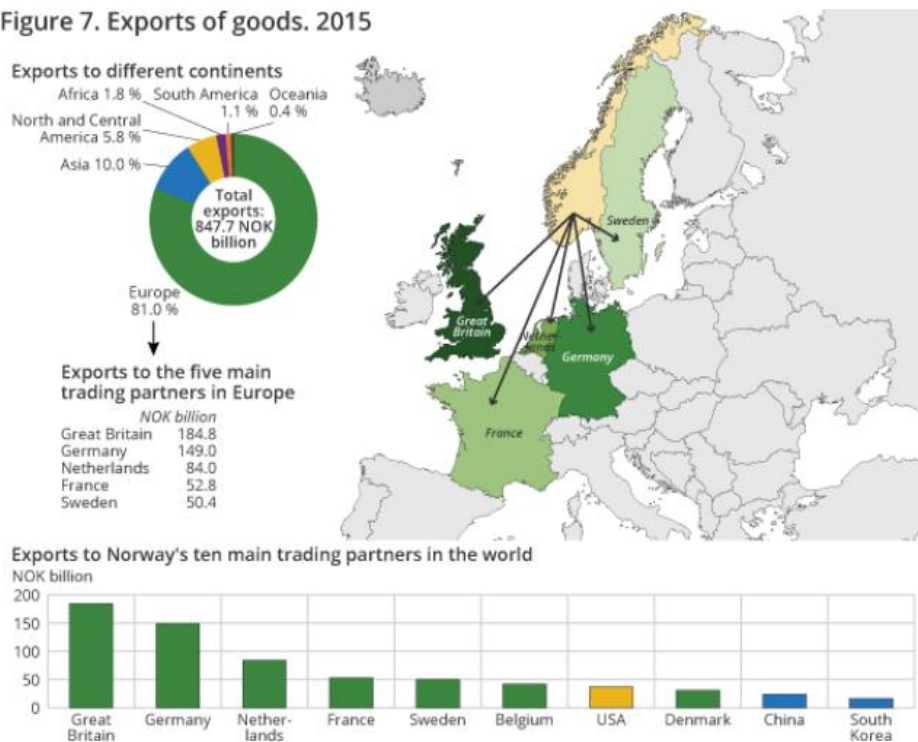


Source: Statistics Norway.

Source : Statistics Norway

**IMPORTATIONS DEPUIS LA NORVEGE**  
**VENTILATION DES EXPORTATIONS LA NORVEGE**

Figure 7. Exports of goods. 2015



Source: Statistics Norway.

Source : Statistics Norway

**LES SECTEURS PORTEURS ET LA PRESENCE FRANÇAISE**

SECTEURS	POIDS DE L'OFFRE FRANÇAISE
1 Matériels et services offshore	Forte présence française dans les services pétroliers
2 Produits agroalimentaires	France leader dans de nombreuses catégories de produits
3 Articles de sports et loisirs	Forte présence française dans les articles de sports d'hiver
4 Production et distribution d'électricité	Forte présence française dans les équipements HT, MT et BT
5 Matériel ferroviaire	Faible présence française

Source : Business France Oslo

Le secteur de l'offshore a connu un ralentissement important des investissements dans l'exploration en 2015. Une légère reprise est attendue en 2017 par les opérateurs et les professionnels de l'offshore, et devrait se confirmer en 2018, grâce aux découvertes de nouveaux gisements, si le cours du pétrole se maintient au-dessus de 60 USD le baril.



En ce qui concerne les produits agroalimentaires, la France est leader sur les marchés de la pomme de terre, des échalotes et des fromages. Il y a de gros besoins d'importation en céréales, les opportunités sont importantes pour les produits bio et les produits haut de gamme destinés à la restauration, ainsi que pour les produits de terroir originaux et haut de gamme. Le marché des vins et spiritueux reste en progression mais la France perd des parts de marché au profit de ses concurrents.

Le marché des articles de sports et loisirs est en progression chaque année. Les consommateurs norvégiens dépensent 3 fois plus que la moyenne européenne en équipement de sport. Les produits français ont une bonne réputation, tendance forte dans les activités de « l'outdoor » telles que le canoë, l'escalade et la randonnée.

Les investissements prévus dans l'hydroélectricité, les énergies renouvelables et le réseau de lignes HT se chiffreront en Mds EUR au cours des dix prochaines années.

## LES INVESTISSEMENTS

La France est le 16ème investisseur en Norvège avec un stock 5,8 Mrds EUR en 2014.

Les sociétés françaises sont fortement implantées dans l'économie pétrolière (Total, Engie notamment) et dans les services pétroliers (Technip, Nexans, CGG, Bourbon notamment, mais également COFELY Fabricom, spécialisée dans les travaux, la maintenance et le gros entretien des plates-formes pétrolières). Première société française en Norvège, présente depuis 46 ans à Stavanger, Total E&P Norge AS est le 2ème producteur d'hydrocarbures du pays après la compagnie nationale Statoil.

La Norvège était le 17ème investisseur étranger en France avec un stock de 2,2 Mrds EUR en 2014. 90 entreprises norvégiennes sont présentes en France, comme Yara (engrais industriels), SAPA (Aluminium embouti, Marine-Harvest (vente et transformation de produits de la mer) ou Shcibsted (le Bon Coin).

## ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET CONSEILS PRATIQUES

### LES USAGES DU PAYS

#### Horaires, tenue, langage

Lors d'un rendez-vous, il est conseillé de s'habiller de manière irréprochable mais pas ostentatoire. Le port de la cravate n'est pas obligatoire, en revanche il est indispensable d'être à l'heure (voir ci-dessous).

### LES PRATIQUES COMMERCIALES DU PAYS

#### Mode de règlement

Le virement SWIFT est de loin le moyen de paiement le plus répandu et le plus efficace. L'usage du chèque a quasi disparu. La Norvège est l'un des pays au monde, avec les Pays-Bas, où le paiement par carte, même pour les sommes modiques est le plus utilisé. L'usage des paiements des factures par internet est très développé.

### Règlementations de base – ou référentiel à consulter.

La rédaction des contrats est souvent moins détaillée et moins formelle qu'en France. Sauf mesure législative contraire, toute convention verbale engage les parties. En prévision de litiges possibles, il est recommandé de prévoir une clause de juridiction ou d'arbitrage. Pour le choix des tribunaux, mieux vaut naturellement choisir les tribunaux les plus compétents et les plus rapides. Souvent les tribunaux norvégiens sont à préférer car on y admet au moins des documents contractuels en anglais et les procédures y sont généralement plus rapides. La Norvège et la France étant liées par la convention de Lugano, les décisions d'un juge sont exécutoires dans les deux pays. A défaut d'utiliser une langue scandinave, il est recommandé de rédiger les contrats en anglais.

Fort d'une longue tradition commerciale internationale liée aux activités d'import/export, de transports maritimes et à son industrie pétrolière, le pays dispose de nombreux avocats spécialisés dans les contrats internationaux.

### Règles de communications lors des contacts professionnels et personnels

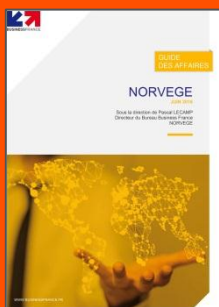
En Norvège, le point de départ d'une approche commerciale n'est pas la rencontre directe, car celle-ci représente plutôt l'aboutissement d'un travail de communication.

Les acheteurs norvégiens sont très sollicités, ce qui les oblige à être très sélectifs. Il faudra donc convaincre vos interlocuteurs que votre produit est fiable, attractif et original. Pour ce faire, vous devrez envoyer des documents de présentation très complets. N'hésitez pas à mettre en avant les normes de qualité auxquelles vos produits sont conformes (ISO par exemple).

A ce stade, on vous demandera souvent de communiquer votre liste de prix. Ceux-ci devront être le plus proche possible du niveau de marché car il n'est pas dans la culture norvégienne de marchander. Si votre produit et son prix sont attractifs aux yeux de vos interlocuteurs, vous obtiendrez des rendez-vous. Par ailleurs, la ponctualité est une règle d'or : si vous êtes en retard, ne serait-ce que de cinq minutes, appelez afin de prévenir votre interlocuteur de votre retard.

Enfin, le modèle norvégien est basé sur la confiance liée à la faible hiérarchie régnant au sein de l'entreprise et au niveau de responsabilité élevé des employés. La prise de décision n'est donc pas nécessairement le fait du chef d'entreprise, ce dernier jouant avant tout un rôle d'animateur, tâchant de créer une émulation parmi ses collaborateurs. Il faut donc se tenir prêt à négocier sérieusement avec la personne qui a été désignée pour vous rencontrer.

## POUR ALLER PLUS LOIN



### PROCUREZ-VOUS LE GUIDE DES AFFAIRES BUSINESS FRANCE

Pour comprendre les spécificités commerciales de ce pays et vous aider à faire les bons choix : de l'information très opérationnelle assortie de conseils précieux.

Guide des affaires **NORVEGE**  
**2016**

[Commandez-le...](#)

## AUTRES SERVICES ET PRODUITS BUSINESS FRANCE

Business France vous propose quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.

- Gamme Conseil : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau Business France.
- Gamme Contacts : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.
- Gamme Communication : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.
- Volontariat International en Entreprise : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international.

Retrouvez le détail de nos produits sur : [www.export.businessfrance.fr](http://www.export.businessfrance.fr)

### © 2016 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

### CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

## AUTEUR

BUSINESS FRANCE Norvège Bureau d'Oslo

Adresse : Holteгатen 29, Oslo 0355

Mise à jour par Stan de Bazelaire

Revue par Frédérique Goudard/Pascal Lecamp

Version originelle : 2015

Version mise à jour le 13/06/2016